



Service du pharmacien cantonal  
Rue Adrien-Lachenal 8  
1207 Genève

**Circulaire aux pharmacies, laboratoires  
d'analyses médicales  
et commerces d'optique du  
canton de Genève**

---

N/réf. : SJ/

Genève, le 4 octobre 2018

**Concerne : site internet du Service du pharmacien cantonal – mise en ligne de documents**

Madame,  
Monsieur,  
Cher Confrère,

Par la présente, nous vous informons que dorénavant les circulaires et directives émises par le service du pharmacien cantonal peuvent être consultées sur le site [www.ge.ch/pharmacien](http://www.ge.ch/pharmacien).

Une nouvelle rubrique "Documents" a été créée dans laquelle sont répertoriées :

- les circulaires émises en cours d'année (circulaires récentes),
- les circulaires plus anciennes conservant une certaine pertinence (référéncées par institution de santé),
- les circulaires élaborées conjointement avec le service du médecin cantonal.

Les directives du service du pharmacien cantonal et de la direction générale de la santé, précédemment classées dans la rubrique "Professionnel de la santé", peuvent dès à présent être consultées dans cette nouvelle rubrique. Il est précisé que certaines ont dû être adaptées aux dernières modifications légales.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Confrères, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sylvie Jay  
Pharmacienne inspectrice